

Sujet : bulletin technique grandes cultures biologiques

De : "Alexandre Tricheur (Bio Nouvelle-Aquitaine)" <a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com>

Date : 14/12/2025, 14:17

Pour : <a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com>



Adhérer à Vienne
Agrobio

Bulletin d'adhésion



Adhérer à Agrobio
Deux-Sèvres

Bulletin d'adhésion



Adhérer au GAB
Charente-Maritime

Bulletin d'adhésion

Sommaire

Agenda

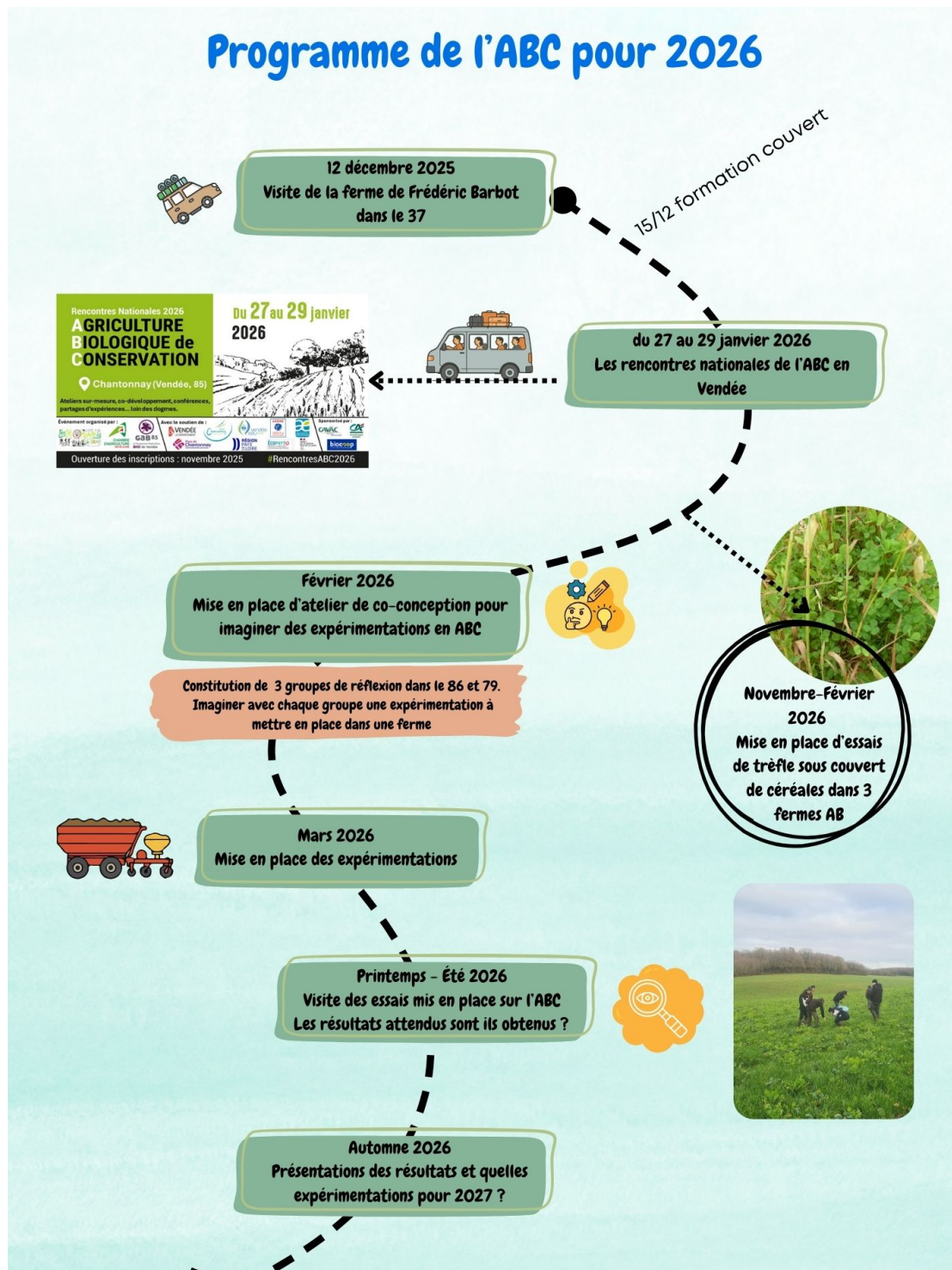
MAEC Bas carbone

Bilan économique avec l'outil prix de revient

Contaminations des produits et/ou des sols Bio

Point Aides/Réglementation

Agenda





Les 8^{èmes} Rencontres Nationales de l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC) se tiendront en Vendée du 27 au 29 Janvier 2026.

Les rencontres nationales ABC 2026 sont co-organisées par les Décompacté.e.s de l'ABC, le GAB 85 et la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

3 jours à la carte pour échanger, et rencontrer tous les agriculteurs qui avancent chez eux sur le sujet, dans les différents réseaux et régions de France (et de pays francophones)

- **Le 27 janvier 2026 de 8h00 à 17h30 à Chantonay** : une journée « sur-mesure » pour les agriculteurs BIO et experts
 - o Identifier les freins de l'ABC
 - o Identifier les solutions
 - o Prioriser , mettre en œuvre
- **Le 28 janvier 2026 de 8h30 à 17h30 à Chantonay** : journée « tout public »
 - o Conférence **Isabella TOMASI**, Régénération des sols, microbiologie, pH-Redox...
 - o Conférence **Marina WENDLING** (FiBL Suisse) sur le retour des expériences en Suisse
 - o Conférence **Charles PEPIN** sur les freins au changement, « des échecs pour réussir l'ABC »
 - o **7 témoignages très pratiques** de producteurs et techniciens de toute la France
- **Le 29 janvier 2026 de 9h00 à 13h00** : une journée de visite terrain au **GAEC LES JONQUILLES à l'HERBERGEMENT**
 - o Témoignages, matériels, visite de parcelles d'une ferme en ABC

Tarifs réduits

Bénéficiez d'un tarif réduit pour participer aux Rencontres Nationales ABC

Adhérents GEDA, GAB, Décompacté.e.s ABC, CAVAC, groupe de progrès Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

Directement sur la [billetterie](#)

INFO LOGISTIQUE ET BILLETTERIE POUR LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC

Détail de la journée

Départ d'Alexandre TRICHEUR

Après 3.5 années passées à Bio Nouvelle-Aquitaine je prend un congé parental d'1 an pour partir à vélo en Europe avec ma compagne et mes deux enfants. L'occasion pour moi d'aller rencontrer d'autres producteurs.rices Bio à travers l'Europe et d'autres manières de cultiver en Bio. Je vous laisse en bonne compagnie avec Baptiste Soubeyran en alternance, basé à Mignaloux-Beauvoir (86) et avec Thomas Chanane nouveau conseiller grandes cultures sur les départements du 17/79/86 et basé à Melle (79). A bientôt et on se retrouve en Janvier 2027.



Thomas CHANANE

Conseiller Grandes Cultures 17 / 79 / 86

t.chanane@bionouvelleaquitaine.com

Téléphone : 06 46 65 26 62

Poste basé à Melle



Baptiste SOUBEYRAN

Alternant grandes cultures 86/79

b.soubeyran@bionouvelleaquitaine.com

Téléphone : 07 83 17 80 44

Poste basé à Mignaloux-Beauvoir

Retrouvez la synthèse sur le prix de revient des grandes cultures biologiques 2024

Retrouvez la synthèse sur les essais d'implantation de trèfles au semis de la céréale 2024

MAEC Bas carbone



Plus d'aides CAB ?

Si vous souhaitez vous tourner vers la *MAEC Bas Carbone* (forfait de 18 000 €), contactez Alexandre pour plus d'informations et pour réaliser un diagnostic avant le 15 décembre.

☎ 06 46 65 26 62 - t.chanane@bionouvelleaquitaine.com

Bilan économique avec l'outil prix de revient

Bio Nouvelle Aquitaine peut vous accompagner à plusieurs niveaux :

1. En réalisant un **diagnostic d'exploitation** (si vous avez pas déjà eu depuis votre

- passage en AB).
2. En préparant la campagne **PAC 2024** lors de sessions collectives (voir les dates dans la rubrique Agenda de ce bulletin).
3. En vous informant sur les **aides disponibles** pour votre exploitation.
4. En réalisant un bilan économique et technique avec l'outil "**Prix de revient**" de la FNAB.

Prix de revient, késako ?

Le prix de revient d'un produit correspond au prix permettant de couvrir l'ensemble des charges nécessaires de la culture à la commercialisation de ce produit. Dans la méthodologie proposée, il est calculé en amont du cycle de production (pour l'année ou les années à venir). C'est une démarche prospective. En plus du périmètre des charges prises en compte, cela le distingue de la plupart des approches de coûts de production qui sont bien souvent rétrospectives.

L'approche des prix de revient proposée et traduite dans l'outil Excel a plusieurs objectifs :

- Vous permettre de **mieux comprendre le fonctionnement actuel de votre ferme et la composition de vos prix de revient** (quelles charges pèsent sur quel produit ? dans quelle mesure ?).
- Vous accompagner pour **mieux valoriser le travail** réalisé par toutes les personnes oeuvrant sur la ferme (vous, vos associé-e-s, vos salarié-e-s...) et améliorer les conditions de travail.
- Vous aider à **améliorer votre autonomie**, voire à passer d'une logique de dépendance, financière, économique, agronomique, à une logique de plus grande indépendance.

Très vite, la démarche pourra **vous accompagner dans vos choix stratégiques**, sur les productions, les circuits de distribution, les méthodes de production ou les investissements puisque l'outil Excel vous permet de simuler « en direct » les impacts de tels projets sur vos prix de revient. C'est un **outil d'aide à la décision, propre à chaque ferme**, qui vous permettra de piloter vos ateliers en fonction de la réalité économique de votre structure.

Si vous souhaitez avoir un rendez-vous individuel et avoir accès à l'outil prix de revient, contactez Alexandre pour plus d'informations.

☎ 06 46 65 26 62 - t.chanane@bionouvelleaquitaine.com

Contamination des produits et/ou des sols bio



Recensement contaminations

Sols pollués : comprendre les risques et savoir comment réagir

Aujourd'hui, tous les agriculteur-ices, bio comme non bio, sont exposé-es de la même manière au risque de contamination de leur production, aussi bien par le sol, l'air, l'eau d'irrigation ou le partage de matériel.

Cependant, les producteurs bio, du fait de leur certification, sont soumis à plus de contrôles que les producteurs non-bio, notamment sur les résidus de pesticides.

Dès lors, le risque de détection d'une contamination est potentiellement plus grand pour les agriculteurs bio, alors même que ces derniers utilisent moins de pesticides.

La FNAB publie aujourd'hui un kit sur le risque de contamination par les sols, et sur les moyens de s'en prémunir. Il s'adresse aux agriculteur-ices, aux candidat-es à l'installation et aux structures qui les accompagnent.

KIT SOLS POLLUES

Que trouve t-on dans ce kit ?

- 👉 une définition de ce qu'est un sol pollué
- 👉 un focus sur le cas des organochlorées
- 👉 des pistes pour agir avant et après son installation
- 👉 des recommandations pour les pouvoirs publics

Pour aller plus loin découvrez tous nos outils pour réduire les risques de contamination et savoir comment réagir :

COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE DE CONTAMINATION PAR DÉRIVE ?

QUE FAIRE EN CAS DE CONTAMINATION PAR DÉRIVE ?

ÉVITER LES CONTAMINATIONS LORS DU PARTAGE DE MATÉRIEL

Avec le soutien du plan Ecophyto :



Avec le soutien de l'office français de la biodiversité



Point Aides/Réglementation

Crédit d'impôt BIO

VICTOIRE : Le Sénat valide à son tour la prolongation du crédit d'impôt bio à 6000€ jusqu'en 2028

1er décembre 2025 : La FNAB se félicite de la prolongation pour trois années supplémentaires du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique et l'augmentation de son montant à 6000€, actée par le vote du Sénat dimanche 30 novembre

👉 Retrouvez le communiqué de presse de la **FNAB** [ici](#)

Plan Végétal Environnement (PVE)

📅 Dépôt des dossiers du **6 novembre 2025 au 6 mars 2026**

👉 Fiche complète : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

🌱 **Principales évolutions du dispositif**

Le PVE reste globalement similaire au précédent, avec plusieurs nouveautés :

- Ouverture à de nouveaux profils : exploitations engagées dans les

réseaux GIEE, DEPHY, 30 000 ou disposant d'un diagnostic *Indice de Régénération (IR)* supérieur à 40.

- Nouveaux matériels éligibles : les broyeurs destructeurs de couverts végétaux.
- Pour les exploitations en Agriculture Biologique : les matériels de semis et de récolte de fourrages restent éligibles.

•

 **Liste complète du matériel éligible** : Annexe 4 de l'AAP (pages 22–23)

Critères d'accès

Le dispositif s'adresse aux agriculteurs actifs de Nouvelle-Aquitaine (individuels ou sociétés), à jour de leurs obligations, et répondant à au moins un des critères suivants :

- Exploitation engagée en AB (conversion ou maintien)
- Certification environnementale niveau 3 (HVE ou HVN)
- Siège ou parcelles en zone à enjeu eau + diagnostic d'exploitation et accompagnement individuel (AIE)
- Reconnaissance GIEE, Ferme DEPHY ou Ferme du réseau 30 000
- Diagnostic "IR" supérieur à 40

Dépôt des demandes

 Via Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA) : <https://mesdemarches.nouvelle-aquitaine.fr>

Demandes de dérogation

A partir du 1er janvier 2026, seront concernés par le **paiement à l'INAO** (30€ HT par demande quelle que soit l'issue), les **demandes de dérogations** suivantes :

- Mutilations (ébourgeonnage, coupe de la queue des ovins...), à l'exclusion de l'écornage
- Attache des animaux
- Mixité en cultures pérennes lors de la conversion
- Réduction de la période de conversion des parcelles
- Utilisation d'ingrédients non-biologiques pour la transformation
- Introduction d'animaux d'aquaculture non-bio
- Introduction d'animaux non-bio hors situation exceptionnelle

👉 Dérogations à faire sur le site DérogBio, avec, au moment de la validation finale du dépôt de la demande, la nécessité de procéder au paiement par carte bancaire.

Les dérogations « semences et plants biologiques » et les dérogations « exceptionnelles » pour l'introduction d'aliments non-biologiques et animaux non-biologiques faisant suite à une catastrophe (maladies, aléas climatiques), ne seront pas concernées par ce dispositif de paiement. Ne seront pas concernées également, les dérogations relatives à l'écorne des animaux.

La gestion de l'ambroisie en AB

Reconnaissance



Plantule

La plantule est poilue avec des feuilles opposées. Sa teinte est d'un vert franc. Les cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou obovales. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anthémis des champs.



Semence

Les semences (akènes) en forme de petites toupies mesurent de 3 à 4 mm de long sur 1,5 à 2,5 mm de large. Elles sont de couleur brun jaunâtre à

2 mm

brun noir et pèsent entre 2 et 5 mg en moyenne.



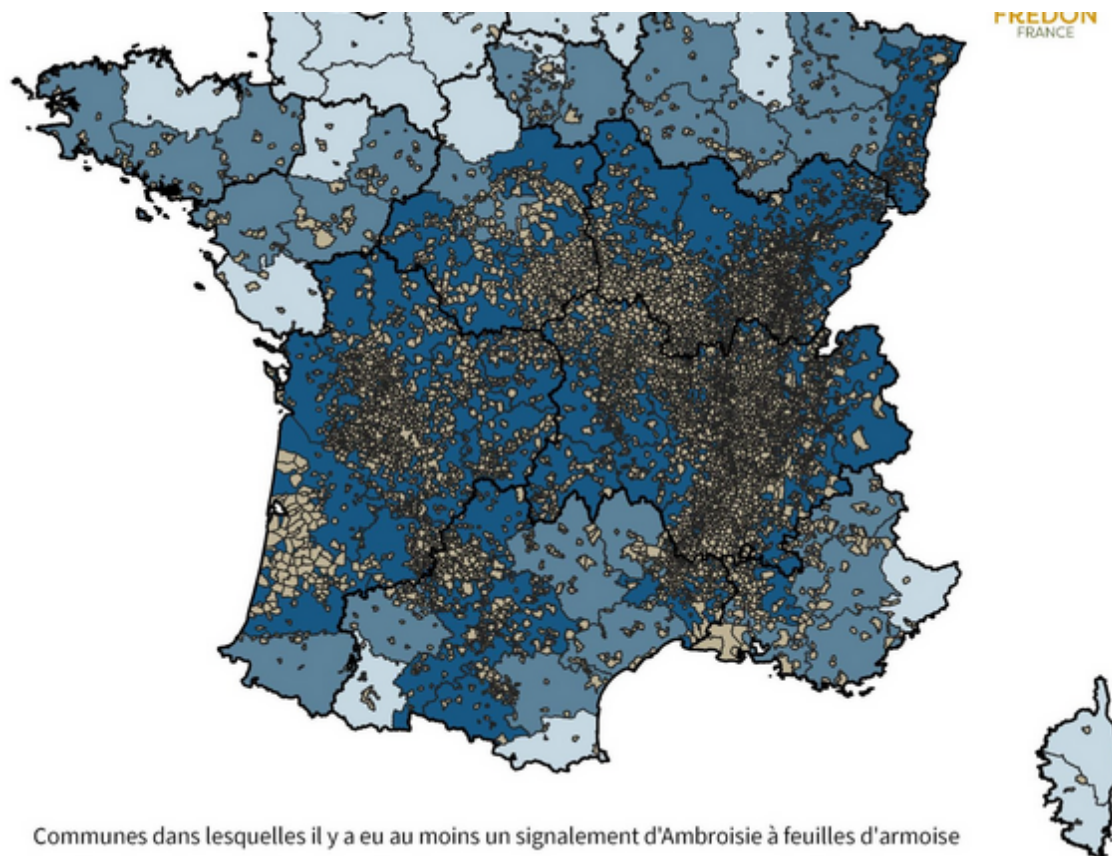
Plante adulte

L'ambrosie mesure en moyenne de 30 à 100 cm et peut atteindre jusqu'à 2 m en culture. Elle dispose d'une racine principale pivotante, d'une tige rougeâtre, robuste et fréquemment ramifiée dès la base. Les feuilles triangulaires sont fortement divisées en segments fins. Elles sont munies à leur base d'un pétiole légèrement élargi pourvu de longs poils raides. La plante est monoïque (fleurs mâles sur les inflorescences terminales et fleurs femelles à l'aisselle des feuilles supérieures). L'ambrosie peut être confondue avec l'armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris*) qui possède un port et une division foliaire proche mais dont toutes les feuilles sont alternes avec une forte pilosité cotonneuse sur la face inférieure.

Biologie

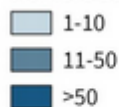
Etat des connaissances sur la présence
de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
en France entre 2004 et 2024





Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise

Nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département

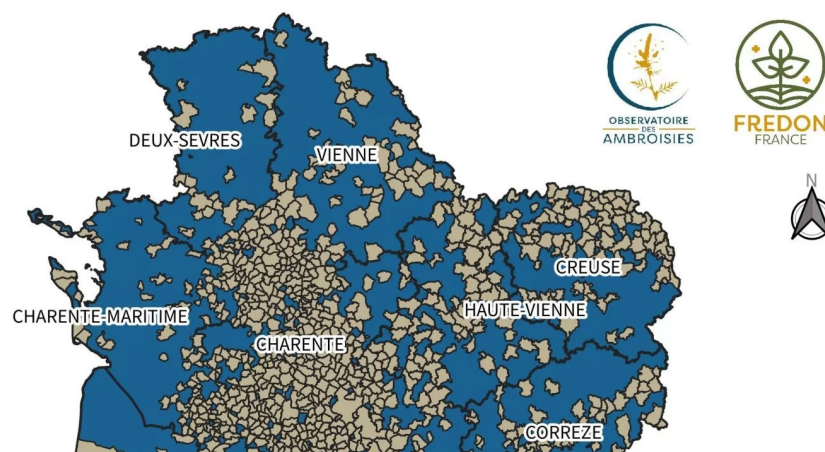


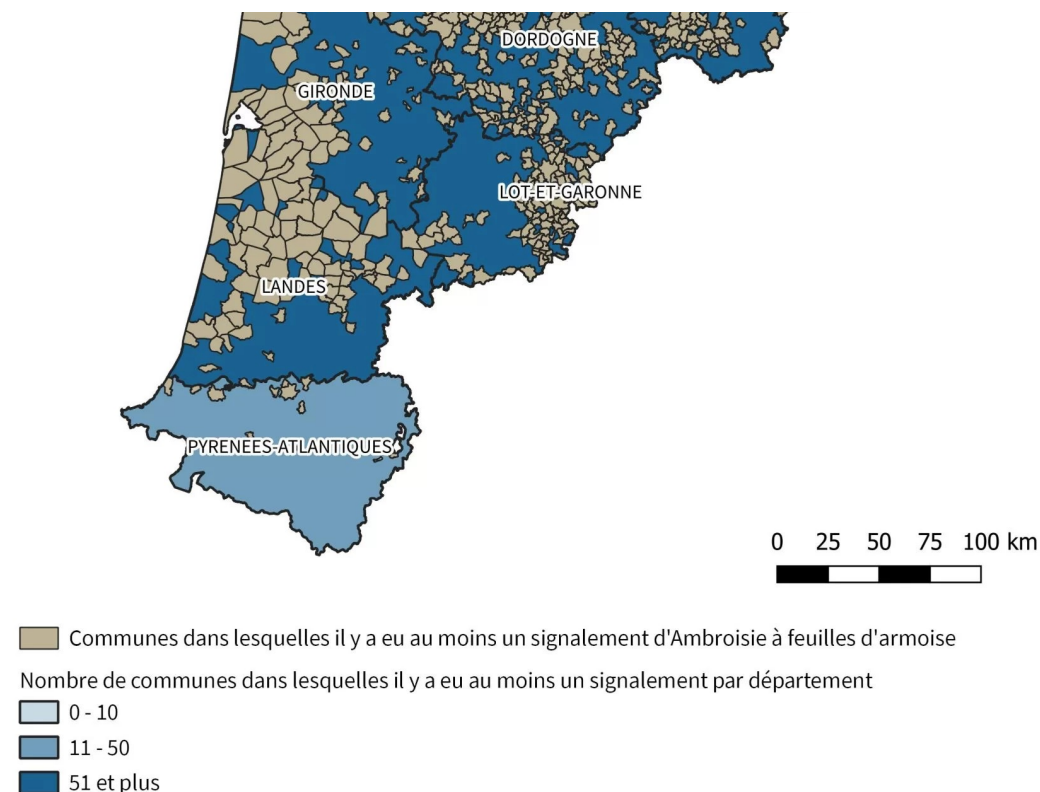
Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2025.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

Etat des connaissances sur la présence de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Nouvelle Aquitaine entre 2004 et 2024





Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2025.

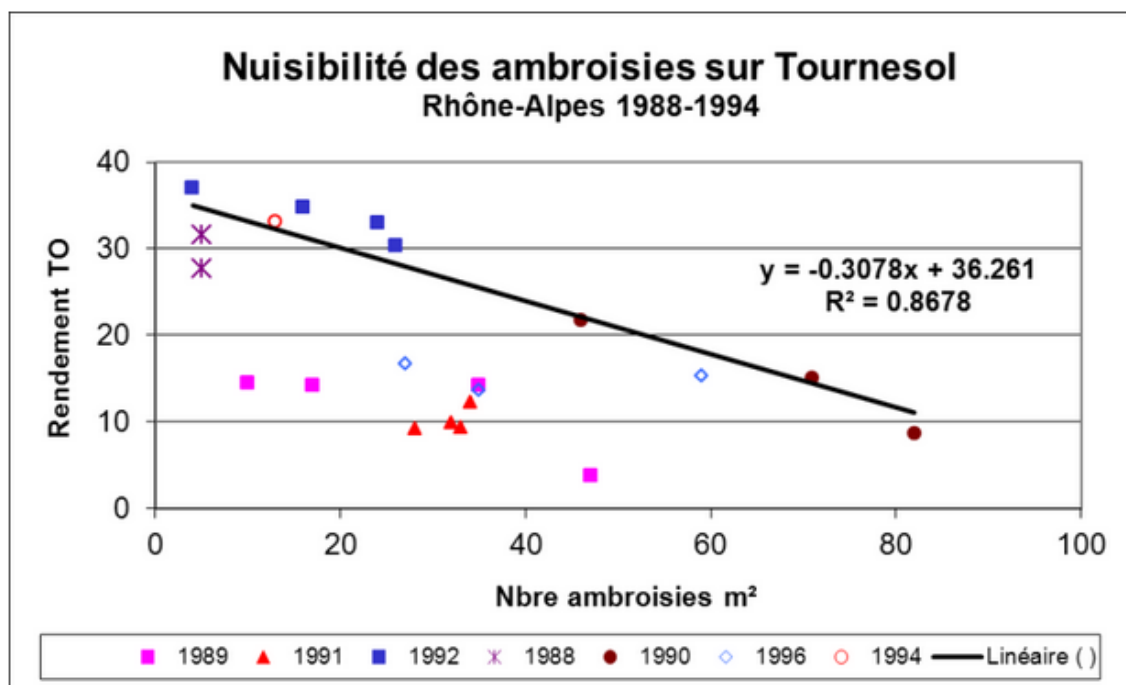
Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

Dans la région, la Charente a été le premier département touché, et reste encore l'un des départements où l'ambrosie est la plus présente. Mais, aujourd'hui, il n'y a plus de territoire intact. Les derniers départements encore vierges, les Pyrénées Atlantiques, la Charente Maritime et la Vienne commencent également à être concernés.

D'origine nord-américaine, l'ambrosie est signalée en France depuis 1875. Elle s'est installée progressivement dans de nombreuses régions à la faveur de l'intensification des activités humaines et de problématiques récurrentes de désherbage dans certaines cultures (tournesol, soja). Dans le contexte du changement climatique, l'ambrosie pourrait profiter d'une augmentation des cumuls de températures et d'un retard des premières gelées en fin de cycle pour s'étendre plus largement sur l'hexagone. L'ambrosie est surtout présente dans des milieux ouverts car elle supporte mal la concurrence.

L'impact économique peut être important. En tournesol, les pertes de rendement peuvent dépasser 30 % si le désherbage est mal maîtrisé, voire 60 à 70 % en l'absence de désherbage. La qualité peut aussi être impactée (taux d'humidité,

d'impuretés et de vert) et elle induit des surcoûts de désherbage.



Une nuisance pour la santé publique

Le pollen des ambroisies, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant et peut provoquer divers symptômes invalidants chez les personnes sensibilisées : rhinites, asthme, conjonctivites, eczéma... cinq grains de pollen par mètre cube d'air suffisent à provoquer des réactions chez les individus les plus sensibles.

Selon le secteur géographique, entre 10 et 20% de la population présentent des symptômes allergiques. Et la sensibilité augmente en lien avec la durée d'exposition (au fil des années) et la charge en pollen. Pour exemple, en 2016, les coûts de santé liés à l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes (soins, médicaments remboursés et arrêts de travail) se montaient à plus de 22 millions d'euros selon l'Agence Régionale de Santé. Au niveau national, l'Anses estimait qu'entre les consultations et les médicaments, l'addition se situait **entre 59 et 186 millions d'euros chaque année, auxquels il faut ajouter les 10 à 30 millions liés aux arrêts de travail**. Le coût de la perte de qualité de vie (durée de vie, impact sur le quotidien), se situait entre **346 et 438 millions d'euros chaque année**. Une fourchette certes assez large, de 415 à 654 millions, mais dans tous les cas impressionnante pour cette seule espèce végétale.

Des arrêtés départementaux fixent les règles relatives aux bonnes pratiques de

gestion, notamment l'obligation de destruction des populations des ambrosies dans les bandes tampons. En cas d'obligation de destruction de parcelle due à une trop forte présence d'ambrosies, il est possible de conserver vos aides PAC en déclarant un accident de culture (pour toute info complémentaire consultez votre DDT).

Il existe deux espèces principales, l'**Ambrosie à feuilles d'armoise** et l'**Ambrosie trifide**.

L'ambrosie est une plante annuelle qui appartient à la famille des Astéracées et a une levée qui peut s'échelonner de mars à septembre. C'est une plante dite thérophyte, son maintien et sa survie dans les parcelles sont donc uniquement liés à la production de semences et au stock de semences. Elle peut lever à une profondeur importante (environ 8 cm). La dormance des semences est élevée et Son TAD est faible, autrement dit la persistance de son stock semencier est très élevée. Une plante est capable de produire de 500 à 5 000 graines. Les graines de l'ambrosie qui entrent en période de dormance nécessitent une période de froid pour pouvoir germer. La germination commence au printemps avec seulement une partie des graines. On observe une large amplitude à l'égard de la température de germination qui se trouve entre 7°C et 28°C avec un optimum à environ 15° C. La germination est probablement induite par la lumière, ainsi les graines germent rarement lorsqu'elles sont enterrées plus profondément que 5-8 cm et la plupart des germinations ont lieu sur des sites ouverts. Les graines peuvent rester dans une dormance secondaire pendant plusieurs années. L'ambrosie est ainsi bien adaptée pour survivre dans des sites qui sont constamment perturbés.

L'ambrosie est une plante pionnière, annuelle, printanière estivale. Sa température de base de germination est supérieure à 3°C. Elle est monoïque et allogame. On la retrouve davantage dans les cultures d'été mais elle peut levée dans les céréales si celle-ci ne sont pas suffisamment couvrantes. L'ambrosie est une plante de jours courts (nyctipériodique), dont la floraison est induite par une période sombre d'environ 8 heures. En Europe centrale, les plantes fleurissent entre juillet et octobre et les graines sont libérées à partir de mi-août.

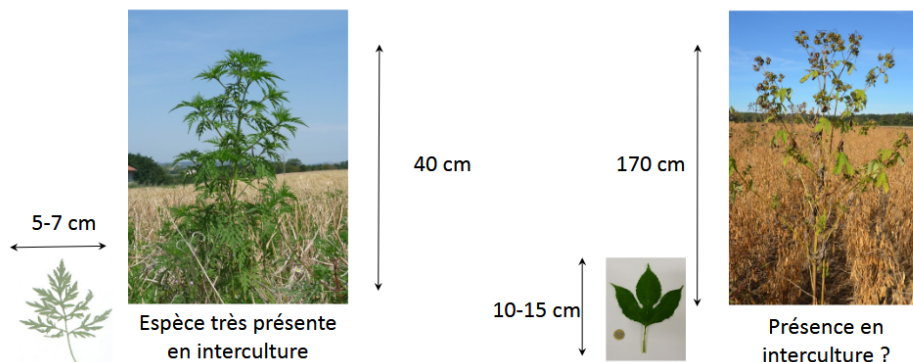
Les fleurs sont pollinisées par le vent et peuvent produire des graines fertiles par autofécondation. Cela signifie que même une plante unique et isolée est capable de former une nouvelle population.

Caractéristiques biologiques des ambrosies des milieux cultivés

Ambrosia artemisiifolia L.
Ambrosie à feuilles d'armoïse

Ambrosia trifida L.
Ambrosie trifide

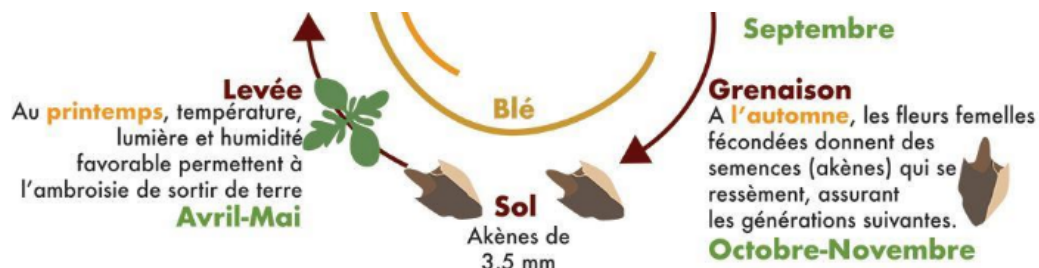
- Plantes pionnières, annuelles, printanières estivales
Tbase germination > 3°C
 - Plante monoïque, allogame
- Cultures d'été : tournesol, soja, sorgho, maïs...
- Relativement indifférentes aux type de sols



Taille de la semence (akène)		
<i>Dispersion naturelle limitée</i>		
Variabilité de la taille de la semence (akène)		
Plantules et dates de levée	 avril, mai, juin	 mai, juin, juillet
Taux de décroissance Survie des semences	< 10% > 10 ans	< 10% < 10 ans - prédation
Production de semences /plante	500 - 1500	200 - 500
Ecologie	Indifférente - plastique	Méso-hygrophile

Deux espèces d'ambrosies et un même cycle de développement.





L'ambroisie, plante annuelle / Terres Inovia

Source : informations issues de l'Observatoire des Ambroisies

Gestion de l'ambroisie

Viser une éradication de l'espèce quand cela est encore techniquement, environnementalement et biologiquement possible.

- Empêcher l'ambroisie d'arriver sur les parcelles
- Empêcher les ambroisies de produire des semences et de s'installer sur les parcelles
- Empêcher la dispersion des ambroisies

Empêcher l'ambroisie d'arriver sur les parcelles

Faire attention aux semences échangées, nettoyer le matériel agricole, limiter l'irrigation, surveiller la présence d'ambroisie dans les bandes enherbées.

Nettoyage des engins en bout de champs

En parcelle connue et en période de grenaison, il est important de nettoyer les engins en bout de champs notamment lors des récoltes d'automne et de faire tomber un maximum de graines. Cette pratique, utile aussi pour les autres adventices, limite la dissémination sur les voies d'accès, le reste du parcellaire et les annexes des bâtiments.

Mélanges pour oiseaux

Les mélanges pour oiseaux, spécialement ceux contenant des graines de tournesol, sont une des sources principales d'introduction de l'ambroisie dans de nouvelles régions. Lors d'une enquête en Allemagne, des graines d'ambroisie ont été trouvées dans près de 70 % des échantillons de mélanges pour oiseaux. Dans 14 échantillons sur 23 (61 %) contenant des graines d'ambroisie, les graines ont germés lorsqu'elles ont été semées au printemps.

Compost

L'épandage de compost contenant des plantes d'ambrosie peut permettre aux graines qui ont survécus d'être répandues avec le compost. Même les systèmes de compostage modernes peuvent laisser échapper des graines, vu que les graines semblent être plutôt tolérantes à la chaleur.

De toute évidence, la gestion de l'ambrosie doit passer par la surveillance des parcelles sur la période mars à septembre. Si vous êtes dans un secteur touché par l'ambrosie il est nécessaire, sur cette période, de surveiller vos parcelles et vos bords de champs dans leur intégralité.

VECTEURS DE CONTAMINATION : les machines agricoles viennent en tête

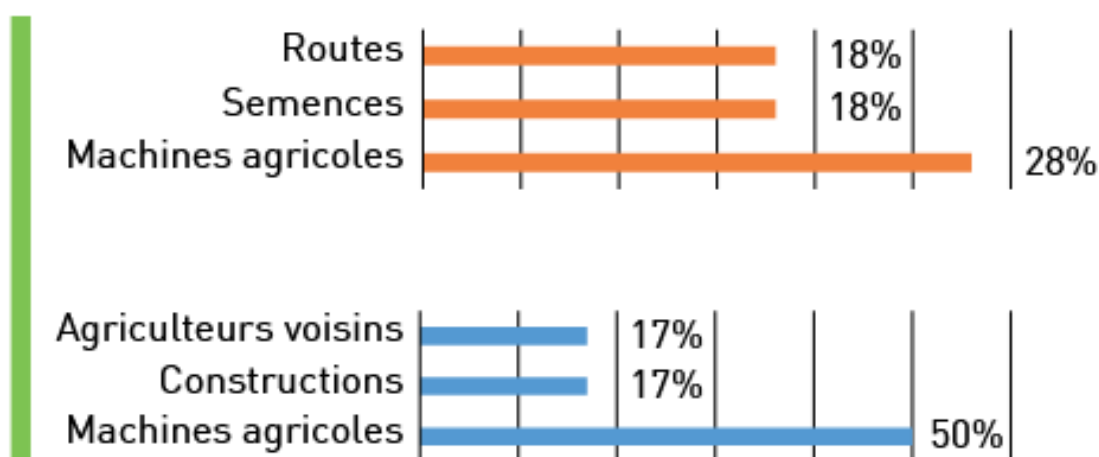


Figure 2 : Principaux vecteurs de contamination cités par les agriculteurs de la zone Drôme-Isère et de la zone Charente.

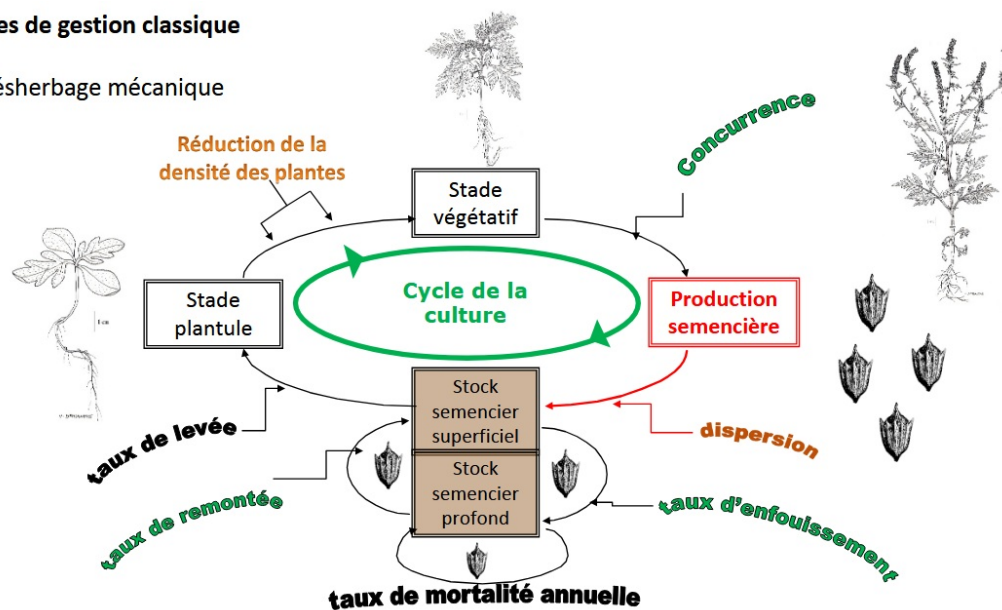
Empêcher les ambrosies de produire des semences et de s'installer

Les plantes sont capables de suspendre leur développement dans une culture compétitive (céréale, colza) et de passer inaperçues. Et, dès le retour de conditions favorables, elles peuvent amorcer soudainement un développement rapide et boucler leur cycle malgré une germination tardive.

Une ambroisie coupée, même tardivement, est capable de se régénérer depuis la base de sa tige et de produire des rameaux florifères.

➤ Pratiques de gestion classique

Désherbage mécanique



Désherbage mécanique

	Ray-grass	Panic, sétacé, digitaire	Morelle	Chénopode	Renouée des oiseaux	Renouée persicaire	Renouée liseron	Ammi majus	Ambroisie	Xanthium
Rotation longue et diversifiée										
Labour occasionnel										
Déchaumage										
Faux-semis (1)										
Report date de semis (2)										
Binage (3)										

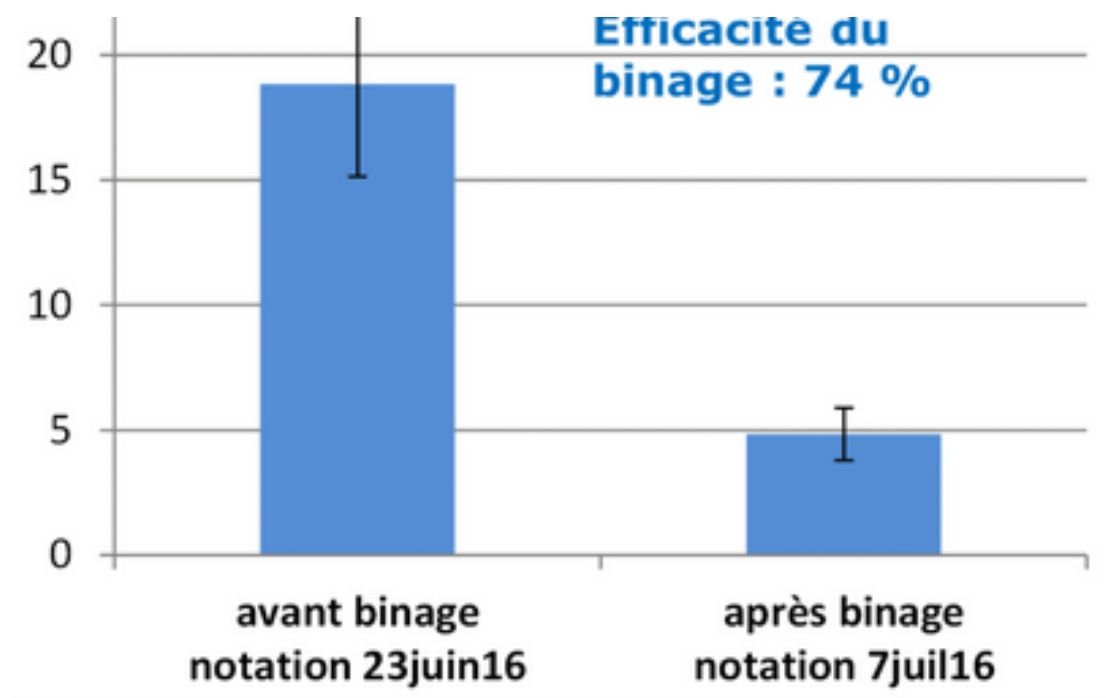
Efficacité des méthodes agronomiques sur quelques adventices du soja

	Rotation longue et diversifiée	Labour occasionnel	Déchaumage et faux-semis (1)	Report de la date de semis (2)	Binage (3)
Ambroisie à feuille d'armoise					

- Efficacité bonne
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité insuffisante ou très aléatoire
- Efficacité nulle ou technique non pertinente

- (1) En conditions pédoclimatiques favorables.
 (2) Semis à partir du 20-25 avril, idéalement début mai.
 (3) En conditions d'intervention favorables et avec des passages réalisés sur des adventices jeunes.

Source : www.infloweb.fr



Seul ou en complément, le binage est efficace sur toutes les cultures sarclées. Il est souvent utile en complément du désherbage pour une bonne maîtrise de l'ambrosie dans le tournesol et dans le soja. Biner des adventices jeunes (2-4 feuilles en conditions sèches). Attention le désherbage mécanique devient vite inefficace sur des ambrosies trop développées (4-6 feuilles).

Le binage est efficace pour gérer les ambrosies sur l'interrang mais l'utilisation de la herse étrille ou de la houe rotative à l'aveugle ou à des stades précoces est essentielle pour gérer l'ambrosie sur le rang. Les bineuses à doigts Kress assurent une certaine efficacité sur le rang en buttant les cultures.

L'écimage déconseillé

Deux **expérimentations Terres Inovia** conduites en 2021 et 2022 montrent que les ambrosies écimées sont capables de refaire autant de graines viables que celles sans écimage. Pire, selon la période d'écimage cela peut prolonger la floraison et donc l'émission du pollen allergisant. Ainsi, l'écimage n'est pas recommandé sur ambrosie.

Rotation des cultures

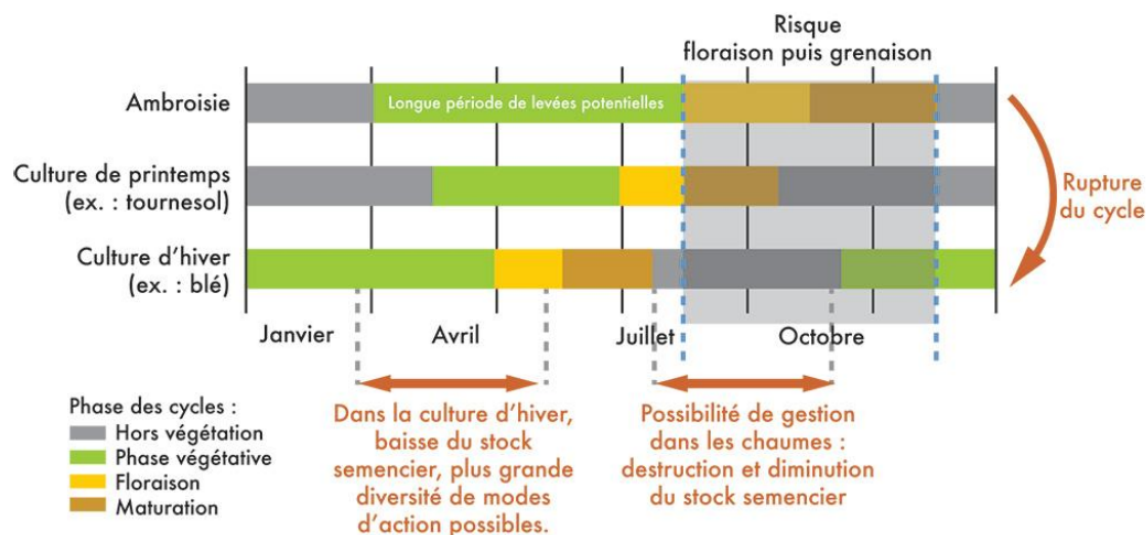
- Cultures de printemps

Leur cycle de croissance concorde parfaitement avec celui de l'ambrosie. Les retours fréquents et successifs de cultures à risque type tournesol, soja et maïs grains rendent possible la grenaison de cette espèce avant récolte en cas de défaillance du désherbage. A la moisson, travailler les bords de champs en dernier par rapport au reste de la parcelle. Choisissez des cultures de printemps très suppressives vis à vis des adventices (pouvoir allélopathique) comme la cameline ou le sarrasin.

- Cultures d'hiver

L'ambrosie est rarement un problème dans les cultures d'hiver car elle souffre de leur concurrence. Les jeunes ambrosies peuvent cependant germer au printemps sous la culture et dans les passages de roue et se développer après la récolte. La lutte en culture d'hiver doit donc être réfléchie par rapport à la possibilité de lutte en interculture. Intercaler 2 voire 3 cultures d'hiver successives permet de garantir le résultat économique des parcelles très infestées en esquivant les levées d'ambrosie.

Éviter la succession de cultures de printemps et l'irrigation sur des parcelles où vous observez des levées d'ambrosie.



- Prairie

Au stade pré-floraison : le fauchage ou l'arrachage est préconisé sur prairies dégradées, tournières et bordure. L'introduction de prairie en tête de rotation permettra de réduire la germination et d'étouffer les ambrosies. La coupe doit

être aussi proche que possible du sol sans pour autant déranger la surface du sol afin de minimiser la repousse. Dans les surfaces où la population d'ambrosie est dense, la hauteur de coupe doit être de 2-6 cm. Lorsque l'ambrosie pousse dans une végétation à dense couverture de graminées, une hauteur de fauche de 10 cm permettra de prévenir l'érosion et la repousse de l'ambrosie.

Sur des parcelles à très forte infestation une stratégie à adopter peut être se faire succéder 2-3 ans de prairie (mélange ou luzerne ou Trèfle) puis 2-3 ans de culture d'hiver. Ainsi pendant 4 à 6 ans les graines d'ambrosie auront peu de place pour germer et le stock semencier va s'affaiblir. Si la pression en ambrosie est croissante sur l'exploitation il faut tout de suite limiter les cultures de printemps pour augmenter la proportion de cultures d'hiver (60 % de culture d'hiver pour 40 % de culture de printemps).

Travail du sol

Compte tenu de la forte persistance des graines (> 10 ans), l'enfouissement par le labour, même occasionnel, n'est pas une stratégie d'épuisement efficace : au prochain labour, les graines seront à nouveau remontées à la surface. A 40 cm de profondeur, 83 % des graines enfouies sont encore viables 4 ans après enfouissement.

Gestion de la période d'interculture

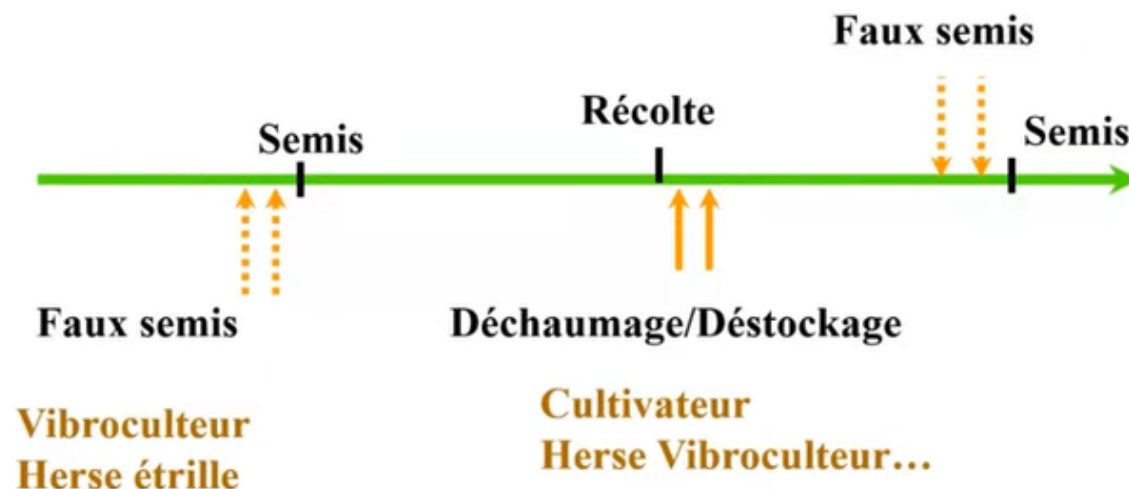
Effectuer un déchaumage superficiel à environ 5 cm permet de mettre les graines en position optimale de levée et de détruire les plantes. Travailler toute la surface pour détruire la majorité des plantes présentes. Un bon rattachage est nécessaire pour optimiser la germination des graines (équiper le scalpeur d'un rouleau qui va rattachier le sol si vous gérez des ambrosies jeunes, si c'est pour gérer des plantes adultes, enlever le rouleau pour éviter le repiquage et ajouter des peignes pour mettre le système racinaire sur le sol). Une seconde intervention, mécanique sera nécessaire sur les plantes résiduelles en plein champ, tournières et bordures. L'ambrosie peut produire des graines même après une levée tardive.

L'ambrosie est très sensible à la concurrence, la présence d'un couvert végétal compétitif semé juste après la récolte du précédent peut être une option pour limiter son développement pendant la période d'interculture.

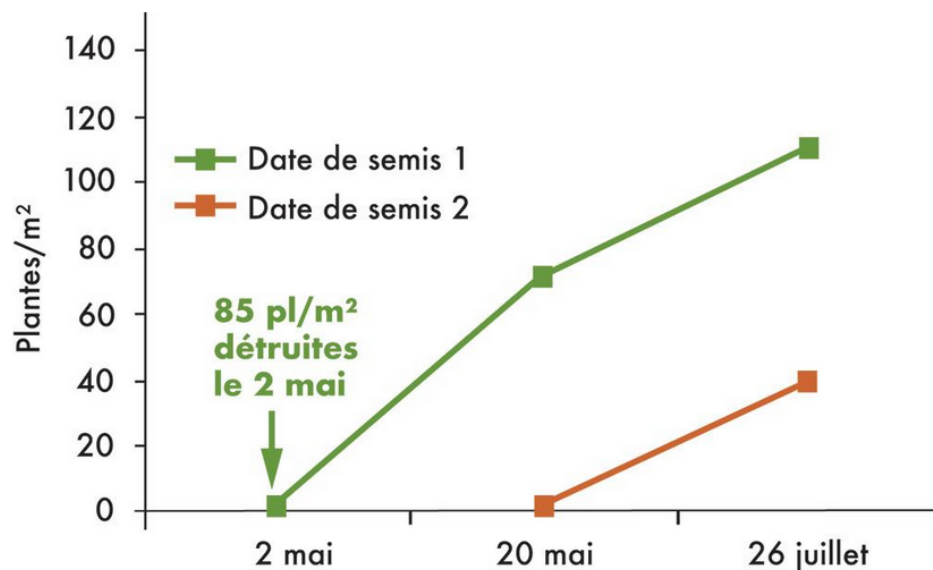
Gérer les ambrosies avant le semis de la culture de printemps suivante

Au printemps, lorsque la saison devient favorable à la levée des ambrosies (dès le mois de mars), réaliser une préparation du sol précoce pour anticiper le semis de la culture de printemps. Ce travail du sol superficiel servira de faux-semis. Laisser ensuite le temps aux jeunes ambrosies de lever et les détruire ensuite mécaniquement avant le semis de la culture de printemps. Cette opération contribuera à réduire le stock semencier : ce seront autant de graines d'ambrosies qui ne germeront pas ensuite dans la culture. Faire un faux semis.

DÉSTOCKAGE / FAUX SEMIS



Essai soja Terres Inovia 2016 (Hanc, 79)



Dans cet essai, le décalage de la date de semis et la destruction des levées permettent de réduire la

Dans cet essai, le débourrage de la date de semis et la destruction des adventices permettent de réduire la pression de l'ambrosie de 64% (dans les témoins).

Faire pâturer l'ambrosie

En 2022, des suivis en parcelles chez des agriculteurs en Nord Dordogne ont permis d'étudier l'appétence et l'intérêt alimentaire de l'ambrosie pour des bovins (2 parcelles) et caprins (1 parcelle) via des observations comportementales et des analyses de valeurs alimentaires. En 2023, différentes méthodes de pâturage ont été testées pour éviter la floraison de l'ambrosie sur une parcelle en Nord Dordogne. Des coupes à 8 cm de hauteur ont été réalisées en août 2023 pour simuler le pâturage, sur des plantes à deux stades différents (soit 2 modalités) :

- Stade 1 = plante jeune de 20 cm de hauteur.
- Stade 2 = apparition inflorescence.

L'ambrosie est une plante très bien consommée par les ruminants. Les analyses de valeur alimentaire montrent que l'ambrosie est une plante riche en protéines.

Valeur alimentaire moyenne (7 prélèvements 2022 et 2023) – stade végétatif et début inflorescences

Stade	MAT g/kg MS	Cellulose g/kg MS	UFL /kg MS	UFV /kg MS	DMO	PDIN /kg MS	PDIE /kg MS
Végétatif	159,90	165,30	0,69	0,55	0,65	86,07	85,68
Début floraison	132,65	191,70	0,69	0,68	0,68	93,21	86,96

La pâture à 8 cm laisse des ramifications avec des feuilles qui favorisent un redémarrage dès 60° C jours après la coupe (équivalent à 4 jours début août en Dordogne). Quel que soit leur stade à la coupe, les plants atteignent le stade début floraison 600° C jours après la pâture.

Les préconisations de pâturage sont donc les suivantes :

- Démarrer le pâturage le plus tôt possible, au stade végétatif (20- 30 cm de hauteur de plante), en début d'été
- Refaire pâturer 300°C j à 400°C j plus tard, soit 15 à 20 jours plus tard en

été, la floraison intervient au bout de 600°C jours après la pâture. Il faudrait 3 pâturages successifs entre juin et septembre pour éviter l'émission de pollen et la formation de graines

- Faire pâturer le plus ras possible, idéalement entre 5 et 8 cm, renforce l'efficacité du passage

Les premiers retours des suivis de 2024 montrent que 2 passages de brebis, en début d'été et début septembre, sur une parcelle fortement infestée, peuvent réduire très significativement le peuplement en ambroisie

Ophraella communis, mangeuse d'ambroisie

Ophraella communis est un petit coléoptère originaire d'Amérique du Nord, appartenant à la famille des Chrysomelidae. Il **se nourrit exclusivement de l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)**, plante envahissante et fortement allergisante. Cette spécificité en fait un **agent potentiel de lutte biologique** particulièrement prometteur.

Découverte accidentellement en Italie en 2013, *Ophraella communis* y a démontré son efficacité, avec des impacts mesurables sur la biomasse de la plante et la quantité de pollen libérée dans l'air.

Après une apparition spontanée en 2023 dans la région lyonnaise, *Ophraella communis* a été observée dans plusieurs départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi qu'au sud jusqu'au Vaucluse. Ces observations suggèrent une **installation progressive** de l'insecte dans certaines plaines du Rhône, de l'Isère et du nord de la Drôme.

Des signalements plus ponctuels ont aussi été confirmés vers le nord (Beaujolais) et le sud (secteur d'Avignon), indiquant un **front de colonisation en cours**. Dans le Nord de l'Italie, la chrysomèle attaque les populations d'ambroisie avec une incidence comprise entre 90% et 100%. Les plantes attaquées ont souvent présenté une défoliation complète en fin de saison. En conséquence, on constate une diminution de la production de grains de pollen et de semences. Dans de nombreux cas, cela résulte en une baisse de la densité de population d'ambrosies. Dans la région de Milan, les émissions de pollen ont ainsi chuté de 80%.





Empêcher la dispersion des ambrosies

Triez et contrôlez les semences de ferme ! Un tamis à maille de 3mm permet d'éliminer efficacement les graines d'ambrosie des graines de tournesol.

Si vous observez quelques plants dans votre parcelle il est indispensable de les **arracher manuellement** pour éviter la prolifération de l'ambrosie. Cette méthode permet une destruction complète de la plante. Elle est très coûteuse en temps de travail et peut donc être utilisée sur un nombre de plants limité. Elle doit se faire uniquement **avant la floraison** pour éviter l'exposition au pollen. Veiller à bien déraciner le plant. Le port de gants est **fortement** conseillé.

Bio-indicatrice

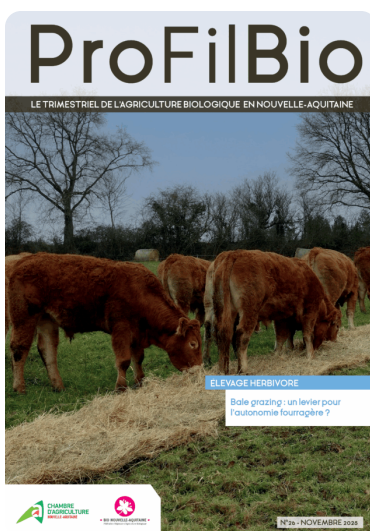
En s'appuyant sur le lien tissé entre dégradation des terres et développement de l'ambrosie, certains observateurs proposent de faire de la plante un outil de diagnostic des sols. Gérard Ducerf, botaniste et auteur d'ouvrages de référence sur la question (Ducerf, 2005, 2013), affirme ainsi qu'une connaissance précise des « facteurs de levées de la dormance » (Ducerf & Thiry, 2003, p. 7) des semences de chaque plante peut nous renseigner sur la qualité du sol sur lequel elles poussent. Originaire des déserts d'Amérique du Nord, l'ambrosie se développait sur des sols arides et salés. Ainsi, pour Ducerf, « la germination de la graine d'ambrosie est due à la perte d'humus, à la déstructuration des argiles par les intrants chimiques, qui provoque la disparition du complexe argilo-humique et réduit les sols en poussière » (Ducerf & Thiry, 2003, p. 20).

« si elle a proliféré à ce point-là chez nous, c'est parce qu'on est en train de lui créer des conditions [...] pré- ou presque désertiques »



Hors de ma propriété, je signale la zone infestée sur la plateforme interactive signalement ambrosie : <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>

Ressources techniques



ProFilBio est un magazine trimestriel rédigé et publié conjointement par la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique et Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

ProFilBio c'est 3 numéros par an, c'est **gratuit**, c'est envoyé par mail.

Retrouvez la revue



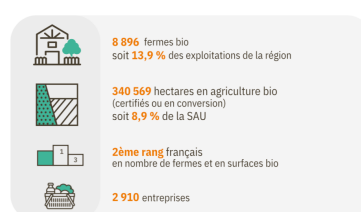
Docuthèque

Dans cette rubrique, vous trouverez les différentes ressources techniques éditées par Bio Nouvelle-Aquitaine.

Accéder à la docuthèque

Filière grandes cultures

Bio Nouvelle Aquitaine participe aux commissions Grandes Cultures pilotées par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine. Ces commissions sont des lieux d'échanges et de débats ayant pour objectif de conduire des réflexions et des négociations



Les chiffres de la bio

Depuis 2017, un Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB) partagé a été mis en place en Nouvelle-Aquitaine.

Cet observatoire est un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les professionnels, en traitant les données statistiques fournies par l'Agence bio ou collectées lors d'enquêtes spécifiques, afin d'analyser les dynamiques de conversions et les filières régionales, de l'amont à l'aval.

interprofessionnelles
ancrés dans une véritable
stratégie régionale.

**Retrouver les
chiffres de la bio**

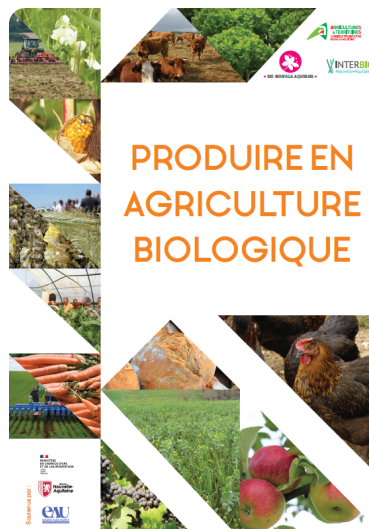
Commission grandes cultures



Les aides bio

Bio Nouvelle-Aquitaine met à votre disposition un ensemble d'études et de documents technico-économiques pour vous permettre de comprendre le fonctionnement concret d'une ferme bio, que vous pouvez retrouver dans notre [docuthèque](#). Nous pouvons vous accompagner pour comprendre les réglementations, appréhender les aides envisageables, étudier la viabilité d'un projet. N'hésitez pas à contacter un conseiller.

**Retrouvez la note de
septembre 2025**



Réglementation

La réglementation bio s'articule autour d'un texte-cadre, de règlements d'application européens et d'un guide de lecture français. Ce dernier est révisé régulièrement dans le cadre de Comités Nationaux de l'Agriculture Biologique (CNAB), réuni sous l'égide de l'INAO et du Ministère de l'Agriculture. Ces CNAB sont donc primordiaux quant à l'application de la réglementation bio en France.



Guide formation

Bio Nouvelle-Aquitaine accompagne ses adhérents par une offre de formations large allant de la production à la commercialisation des produits biologiques en passant par leur transformation. Nos formations sont organisées dans tous les départements de la région, notre catalogue est mis à jour régulièrement avec de nouvelles dates, lieux et thèmes.

Catalogue formation

**Retrouver la
dernière note**

REDACTION

Thomas CHANANE / 06 46 65 26 62 / t.chanane@bionouvelleaquitaine.com

Alexandre TRICHEUR / 06 16 68 11 61 / a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com

Baptiste Soubeyran / 07 83 17 80 44 / b.soubeyran@bionouvelleaquitaine.com

Les conseils ci-dessus sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'auteur. Le producteur.rice professionnel.le averti.e, restant seul.e responsable de ses choix.

L'existence de ce document est rendue possible grâce aux producteur.trice.s bio qui adhèrent à leur groupement départemental. Merci à eux !

Ce bulletin est édité avec le soutien financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Bio Nouvelle-Aquitaine

322 BOULEVARD JEAN-JACQUES BOSC, 33130, BEGLES

Cet email a été envoyé à a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

